

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING**

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -1001Tunis-

La Compagnie Internationale de Leasing publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2007 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **17 avril 2008** accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires Aux Comptes, BDO AFRIC AUDIT(Adnène ZGHIDI) et FINOR (Mustapha MEDHIOUB).

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2007

(exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	31 Décembre	
		<u>2007</u>	<u>2006</u>
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		50 828	35 397
Moins : amortissements		(40 191)	(34 697)
	3	<u>10 637</u>	<u>700</u>
Immobilisations utilisées par la société		8 883 811	8 102 765
Moins : amortissements		(2 234 166)	(1 901 385)
	4	<u>6 649 645</u>	<u>6 201 380</u>
Immobilisations destinées à la location		395 955 892	341 361 049
Moins : amortissements		(192 316 442)	(178 800 105)
Moins : provisions		(6 639 324)	(6 230 202)
	5	<u>197 000 126</u>	<u>156 330 742</u>
Immobilisations financières		2 685 582	2 198 389
Moins : provisions		(353 000)	(330 000)
	6	<u>2 332 582</u>	<u>1 868 389</u>
Total des actifs immobilisés		<u>205 992 990</u>	<u>164 401 211</u>
Autres actifs non courants	7	<u>328 324</u>	<u>292 087</u>
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>206 321 314</u>	<u>164 693 298</u>
ACTIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés		16 550 942	18 022 876
Moins : provisions et produits réservés		(11 284 523)	(12 102 324)
	8	<u>5 266 419</u>	<u>5 920 552</u>
Autres actifs courants	9	1 489 604	1 401 393
Placements et autres actifs financiers	10	585 554	4 031 209
Liquidités et équivalents de liquidités	11	2 337 130	2 745 151
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>9 678 707</u>	<u>14 098 305</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>216 000 021</u>	<u>178 791 603</u>

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31 Décembre	
		<u>2007</u>	<u>2006</u>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 500 000	10 000 000
Réserves		9 006 649	10 427 157
Résultats reportés		432 926	143 921
Actions propres		-	(65 188)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>21 939 575</u>	<u>20 505 890</u>
Résultat de l'exercice		3 470 088	2 802 084
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	12	<u>25 409 663</u>	<u>23 307 974</u>
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	13	111 863 956	93 170 590
Autres passifs financiers	14	5 215 283	4 208 913
Provisions	15	1 780 000	1 780 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		<u>118 859 239</u>	<u>99 159 503</u>
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	16	9 465 254	3 949 465
Autres passifs courants	17	8 704 430	5 989 520
Concours bancaires et autres passifs financiers	18	53 561 435	46 385 141
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		<u>71 731 119</u>	<u>56 324 126</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>190 590 358</u>	<u>155 483 629</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>216 000 021</u>	<u>178 791 603</u>

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinar tunisien)

		31 Décembre	
	<u>Notes</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus bruts de leasing		102 797 811	87 847 097
Autres produits		1 390 654	1 362 823 (*)
Variation des produits réservés		34 591	(78 562)
Dotations aux amortissements des immobilisations en location		(83 800 244)	(70 624 344)
		<hr/>	<hr/>
Total des produits d'exploitation	19	<u>20 422 812</u>	<u>18 507 014</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES			
	20	(9 827 383)	(8 972 296)
PRODUITS DES PLACEMENTS			
	21	276 246	228 991
		<hr/>	<hr/>
PRODUITS NETS		<u>10 871 675</u>	<u>9 763 709</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	22	1 966 062	1 787 603
Autres charges d'exploitation	23	1 233 866	1 023 920
Dotations aux amortissements	24	486 409	467 506
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	25	3 107 720	2 891 432
Dotations aux autres provisions		36 500	125 589
		<hr/>	<hr/>
Total des charges d'exploitation		<u>6 830 557</u>	<u>6 296 050</u>
		<hr/>	<hr/>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>4 041 118</u>	<u>3 467 659</u>
Autres gains et pertes ordinaires			
Autres gains ordinaires	26	393 318	191 975 (*)
Autres pertes ordinaires	27	(138 081)	(112 737)
		<hr/>	<hr/>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>4 296 355</u>	<u>3 546 897</u>
Reprise sur provisions pour impôts différés			
		-	2 049
Impôts sur les sociétés	28	(826 267)	(746 862)
		<hr/>	<hr/>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>3 470 088</u>	<u>2 802 084</u>

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(exprimé en dinar tunisien)

	<u>Notes</u>	31 Décembre	
		<u>2007</u>	<u>2006</u> (*)
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	29	123 239 844	102 944 161
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	30	(2 874 788)	(2 672 261)
Intérêts payés	31	(9 829 883)	(9 052 377)
Impôts et taxes payés	32	(2 764 995)	(3 714 394)
Autres flux liés à l'exploitation	38	3 763 479	2 723 268
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		111 533 657	90 228 397
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(143 035 399)	(102 696 531)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	7 025 645	6 003 305
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35	(856 505)	(976 900)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	36	420 158	524 196
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(136 446 101)	(97 145 930)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Décaissements suite au rachat des actions propres		-	(10 672)
Encaissements provenant de la cession des actions propres	12	127 107	119 709
Dividendes et autres distributions	37	(1 507 541)	(1 383 786)
Encaissements provenant des emprunts	13	53 000 000	19 200 000
Remboursements d'emprunts	13	(27 465 143)	(20 629 872)
Encaissements (Décaissements) provenant des crédits à CT	18	350 000	9 000 000
		<hr/>	<hr/>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		24 504 423	6 295 379
		<hr/>	<hr/>
Variation de trésorerie		(408 021)	(622 154)
		<hr/>	<hr/>
Trésorerie au début de l'exercice		2 745 151	3 367 305
		<hr/>	<hr/>
Trésorerie à la clôture de l'exercice		2 337 130	2 745 151

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES				SOLDES		
		Décembre				Décembre			
		2007	2006 (*)			2007	2006 (*)		
Loyers de leasing		102 655 709	87 764 981	Amortissements des immobilisations en location		83 800 244	70 624 344		
Préloyers		142 102	82 116						
Variation des intérêts réservés		34 977	(128 425)						
Revenus bruts de leasing		102 832 788	87 718 672	Total des amortissements		83 800 244	70 624 344	Revenus nets de leasing	
Revenus nets de leasing		19 032 544	17 094 328	Charges financières nettes		9 827 383	8 972 296		
Intérêts de retard et sur report		867 367	926 253						
Variation des intérêts de retard réservés		(386)	49 863	Total des charges financières		9 827 383	8 972 296	Marge commerciale (PNB)	
Produits accessoires		523 287	436 570	Autres charges d'exploitation		1 233 866	1 023 920		
Produits d'exploitation		20 422 812	18 507 014	Charges de personnel		1 966 062	1 787 603		
Marge commerciale (PNB)		10 595 429	9 534 718	Sous total		3 199 928	2 811 523	Excédent brut d'exploitation	
Produits des placements		276 246	228 991	Dotations aux amortissements		486 409	467 506		
Sous total		10 871 675	9 763 709	Dotations aux provisions :					
Excédent brut d'exploitation		7 671 747	6 952 186	- Pour dépréciation des créances		4 315 315	3 765 648		
Reprises sur agios & provisions :				- Pour dépréciation des immobilisations financières		23 000	80 000		
- Suite au recouvrement des créances		1 211 705	874 216	- Pour dépréciation des autres actifs		13 500	45 589		
- Suite à la radiation de créances		3 477 696	4 080 772	Créances radiées		3 481 806	4 080 772		
Autres produits ordinaires		393 318	191 975	Autres pertes ordinaires		138 081	112 737		
Reprises sur provisions pour impôt différé		-	2 049	Impôts sur les sociétés		826 267	746 862		
Sous total		12 754 466	12 101 198	Sous total		9 284 378	9 299 114	Résultat des activités ordinaires	
								Résultat net	

(*) Retraité pour les besoins de la comparaison

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Compagnie Internationale de Leasing « C.I.L » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 22 octobre 1992 avec un capital initial de D : 5.000.000 divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 1995 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 02 août 2001 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 9.

L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions, en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007 et le 1^{er} janvier 2009, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève, au 31 décembre 2007, à D : 12.500.000 composé de 2.500.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens à usage industriel ou professionnel.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

Jusqu'au 31 Décembre 1999, la société était autorisée à appliquer aussi bien l'amortissement accéléré que l'amortissement dégressif pour les biens d'équipement exploités sous forme de leasing. De même, la durée d'amortissement autorisée pour le leasing immobilier était la durée du bail.

A partir du 1^{er} janvier 2000, les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 décembre 2005).

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, à l'exception de la convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33,3%
- Immeubles	20 ans	5,0%
- Matériel de transport	5 ans	20,0%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10,0%
- Matériel informatique (*)	3 ans	33,33%
- Installations générales	10 ans	10,0%

(*) : Jusqu'au 31 décembre 2006, le matériel informatique était amorti sur une durée de 7 ans, selon le mode dégressif.

2-2 : Immobilisations destinées à la location

Les immobilisations destinées à la location sont les biens acquis par la société et donnés en location pour une durée qui varie entre trois et dix ans. Elles sont de ce fait enregistrées aux actifs du bilan pour leur coût d'acquisition et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle convenue d'avance.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions).

Tous les biens donnés en location sont couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Le mode d'amortissement appliqué pour ces immobilisations est l'amortissement progressif sur la durée du bail. Selon cette méthode, l'amortissement du bien est calculé en fonction de la portion de capital incluse dans chaque loyer couru.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-3 : Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Les moins values latentes affectent le résultat de l'exercice, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

2-4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2 -5 : Politique de provisions

La société constitue annuellement une provision globale égale à 1% de l'encours financier net et ce, indépendamment des risques spécifiques et identifiés.

Parallèlement, les normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991 sont appliquées.

Dans le cas où le montant de la provision résultant de l'application de la circulaire est inférieur à celui calculé en référence à l'encours financier; l'excédent est porté au passif du bilan sous la rubrique des provisions pour risques.

Dans le cas contraire, l'écart dégagé est prélevé sur la provision inscrite au passif du bilan et en cas d'insuffisance il est procédé à la dotation d'une provision complémentaire.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision à appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties

Les garanties retenues comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

Les valeurs des hypothèques sont déterminées sur la base d'une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement et notamment de :

- . La nature du bien et du titre de propriété ;
- . La possibilité de récupération du bien à brève échéance ;
- . La situation du client et des arrangements éventuels.

2-4-3 La valeur du matériel en leasing :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- | | |
|-------------------------|--|
| . Matériel standard : | Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge |
| . Matériel spécifique : | Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge |
| . Immeubles : | Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge |

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

2-6 : Comptabilisation des revenus

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement, bi-mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Les préloyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés trimestriellement.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-7 : Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001-123 du 28 décembre 2001), puis à 85% (Article 44 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004), puis à 100% à compter de 2005 et jusqu'à l'an 2009 (Article 30 de la loi n°2005-106 du 19 décembre 2005).

2-8 : Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

2-9 : Changement dans les méthodes de présentation

Les plus values sur cession d'immobilisations en leasing, correspondant aux indemnités de résiliation, figuraient jusqu'au 31 décembre 2006 parmi les autres gains ordinaires. En 2007, ces produits sont classés au niveau de la rubrique « Autres produits d'exploitation ».

De même, les récupérations de frais de rejet et de télégrammes, constatées auparavant parmi les autres gains ordinaires, sont considérées en 2007 comme produits d'exploitation.

Les données de 2006 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles englobent exclusivement le coût d'acquisition des logiciels. Ces immobilisations sont amorties sur une durée de trois ans selon le mode linéaire.

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
Coût d'acquisition des logiciels	50 828	35 397
Amortissements cumulés	(40 191)	(34 697)
Valeur comptable nette	10 637	700

Les investissements en immobilisations incorporelles ont été de D: 15 431

La dotation de la période au compte d'amortissement des immobilisations incorporelles s'élève à D : 5 494

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS UTILISEES PAR LA SOCIETE
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements					Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions	Mises en rebut	Fin de période	
Immeubles	5%	6 719 429	939 515	198 390		7 460 554	1 170 199	263 936	43 811		1 390 324	6 070 230
Matériel de transport	20,0%	743 558	60 998	42 697		761 859	346 810	127 962	35 460		439 312	322 547
Equipements de bureau	10,0%	239 972	12 475	1 655	2 406	248 386	137 681	18 160	1 113	2 406	152 322	96 064
Matériel informatique (*)	33,33%	184 610	41 879	14 661	11 985	199 843	132 987	40 040	14 037	11 960	147 030	52 813
Installations générales	10,0%	215 196	32 653		34 680	213 169	113 708	26 150	-	34 680	105 178	107 991
TOTAUX		8 102 765	1 087 520	257 403	49 071	8 883 811	1 901 385	476 248	94 421	49 046	2 234 166	6 649 645

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

(*) En 2007, le matériel informatique est amorti au taux indiqué selon le mode linéaire, alors qu'en 2006, il était amorti sur une durée de 7 ans, selon le mode dégressif.

NOTE 5 : IMMOBILISATIONS DESTINEES A LA LOCATION

Les immobilisations destinées à la location s'analysent comme suit :

	Valeur brute	Amortissements et provisions	Valeur nette
- Immobilisations en location	346 401 434	(149 717 686)	196 683 748
- Immobilisations, matériel repris	124 037	(72 831)	51 206

- Immobilisations, contrats suspendus	16 672 801	(10 100 257)	6 572 544
- Immobilisations, contrats échus	32 493 855	(32 425 668)	68 187
- Immobilisations en cours	263 765		263 765
<u>Totaux</u>	<u>395 955 892</u>	<u>(192 316 442)</u>	<u>203 639 450</u>
- Provisions pour dépréciation		(6 639 324)	(6 639 324)
<u>Soldes au 31 décembre 2007</u>	<u>395 955 892</u>	<u>(198 955 766)</u>	<u>197 000 126</u>
Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur ce poste sont indiqués ci-après :			
	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissements et provisions</u>	<u>Valeur nette</u>
<u>Soldes au 31 Décembre 2006</u>	341 361 049	(178 800 105)	162 560 944
Provisions constituées en couverture de l'encours financier		(6 230 202)	(6 230 202)
<u>Soldes nets des provisions au 31 Décembre 2006</u>	<u>341 361 049</u>	<u>(185 030 307)</u>	<u>156 330 742</u>
<u>Additions de l'exercice</u>			
- Investissements	132 141 798		132 141 798
- Relocations	2 549 702	(919 571)	1 630 131
- Transferts	6 214 918	(1 790 277)	4 424 641
<u>Retraits de l'exercice</u>			
- Cessions à la Valeur résiduelle	(56 772 910)	56 651 245	(121 665)
- Cessions anticipées	(17 062 653)	10 868 031	(6 194 622)
- Radiation des créances	(3 711 392)	2 420 426	(1 290 966)
- Relocations	(2 549 702)	1 132 390	(1 417 312)
- Transferts	(6 214 918)	1 921 663	(4 293 255)
<u>Amortissements de l'exercice</u>		(83 800 244)	(83 800 244)
<u>Provisions nettes de l'exercice</u>		(409 122)	(409 122)
<u>Soldes au 31 décembre 2007</u>	<u>395 955 892</u>	<u>(198 955 766)</u>	<u>197 000 126</u>

* Les investissements de l'exercice en immobilisations destinées à la location s'élevant à D: 132 141 798 concernent aussi bien les contrats mis en force que les contrats en cours à la clôture de l'exercice.

* Le coût des biens cédés à la valeur résiduelle, suite à l'arrivée à terme du contrat de location, s'élève à D: 56 772 910 et se rapporte à des contrats ayant une valeur résiduelle de D: 121 665.

* Les cessions anticipées ou partielles s'élèvent à la valeur nette de D: 6 194 622.

* La dotation de l'exercice aux comptes d'amortissements s'élève à D: 83 800 244. Cette dotation calculée sur la durée du bail, correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer échu, telle qu'elle figure à l'échéancier de remboursement.

* Les mouvements intervenus sur les provisions sur encours correspondent à une dotation de D: 2 140 720 et une reprise de D: 1 731 598 dont D: 1 114 809 de reprises suite à la radiation de créances.

5.1 : Analyse par secteur d'activité

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Valeur nette</u>
Bâtiment et travaux publics	48 463 060	21 466 298
Industrie	59 418 934	27 106 186
Tourisme	49 489 254	27 235 920
Commerces et services	165 188 075	90 414 630
Agriculture	73 396 569	37 416 416
	<u>395 955 892</u>	<u>203 639 450</u>
<u>Totaux</u>		

5.2 : Analyse par type de matériel

Les immobilisations destinées à la location, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Valeur nette</u>
Equipements	73 216 501	31 542 452
Matériel roulant	239 737 121	121 990 552
Matériel divers	2 767 180	1 196 210
	<u>315 720 802</u>	<u>154 729 214</u>
<u>Sous total</u>		
Immobilier	80 235 090	48 910 236
	<u>395 955 892</u>	<u>203 639 450</u>
<u>Total</u>		

NOTE 6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
Titres de participation	2 151 478	1 668 138
Prêts au personnel	530 912	527 059
Dépôts et cautionnements versés	3 192	3 192
	<u>2 685 582</u>	<u>2 198 389</u>
<u>Montant brut</u>		

A déduire :

Provisions pour dépréciation	(353 000)	(330 000)
<u>Montant net</u>	<u>2 332 582</u>	<u>1 868 389</u>

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
Soldes au 31 Décembre 2006	1 668 138	1 668 138	-
<u>Additions de l'exercice</u>			
- LA GENERALE INDUSTRIELLE DES PRODUITS ALIMENTAIRES "GIPA"	750 000	750 000	-
<u>Cession de l'exercice</u>			
- INDUSTRIES DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION "BOMAR"	(266 660)	(266 660)	-
<u>Soldes au 31 Décembre 2007</u>	<u>2 151 478</u>	<u>2 151 478</u>	<u>-</u>

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2007 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Pourcentage détenu</u>
* Générale Obligataire SICAV	1	100	100	2000	-
* Compagnie Générale d'investissement	180 248	5	823 038	1998/1999/2000	72,10%
* COS TUNISIE	4 500	10	45 000	2003	-
* BOMAR	53 334	10	533 340	2006	13,67%
* GIPA	7 500	100	750 000	2007	2,58%
<u>Total</u>			<u>2 151 478</u>		

NOTE 7 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS
AU 31 DECEMBRE 2007**
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Charges à répartir	33%	565 207	19 001	584 208	565 207	4 667	569 874	14 334
Frais d'émission des obligations	(a)	1 842 664	124 883	1 967 547	1 550 577	102 980	1 653 557	313 990
TOTAUX		2 407 870	143 883	2 551 754	2 115 784	107 647	2 223 431	328 324

Les charges à répartir sont résorbées selon le mode linéaire.

(a) Les frais d'émission des obligations sont résorbés sur la durée de remboursement de l'emprunt et au prorata des intérêts courus.

La dotation de la période aux résorptions des frais d'émission des obligations, s'élevant à D: 102 980 figure parmi les charges financières.

NOTE 8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	5 861 366	7 617 318
- Autres créances	129 491	209 136
<u>Montant brut</u>	<u>5 990 857</u>	<u>7 826 454</u>
A déduire :		
- Provisions	(516 017)	(1 878 879)
- Produits réservés	(208 421)	(425 812)
<u>Montant net</u>	<u>5 266 419</u>	<u>5 521 763</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	9 806 245	9 358 503
- Autres créances	753 840	837 919
<u>Montant brut</u>	<u>10 560 085</u>	<u>10 196 422</u>
A déduire :		
- Provisions	(8 694 561)	(7 750 005)
- Produits réservés	(1 865 524)	(2 047 628)
<u>Montant net</u>	<u>0</u>	<u>398 789</u>
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>5 266 419</u>	<u>5 920 552</u>

8.1 Clients ordinaires

Les créances détenues sur les clients ordinaires et figurant sous la rubrique des impayés s'analysent par ancienneté de solde comme suit :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Inférieur à 1 mois	2 675 547	2 354 863
- Entre 1 et 3 mois	1 853 750	2 330 271
- Entre 3 et 6 mois	379 035	672 820
- Entre 6 mois et 1 année	296 803	477 107
- Supérieur à 1 année	5 800	182 537
- Notes de débit	218 020	1 162 497
- Intérêts de retard	561 902	646 359
<u>Total des impayés</u>	<u>5 990 857</u>	<u>7 826 454</u>

8.2 Clients en contentieux

Les risques encourus sur les clients en contentieux se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Impayés	9 806 245	9 358 503
- Encours financiers	6 828 127	7 787 244
- Autres créances	753 841	837 920
- Avances et acomptes reçus	(289 475)	(682 665)
<u>Total brut</u>	<u>17 098 738</u>	<u>17 301 002</u>
A déduire :		
- Provisions	(15 233 214)	(13 374 954)
- Produits réservés	(1 865 524)	(2 047 627)
<u>Total net</u>	<u>0</u>	<u>1 878 421</u>

8.3 Provisions pour dépréciation

La provision constituée pour la couverture des risques de non recouvrement des créances a été déterminée conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Solde en début de période	9 628 885	9 612 201
- Reprises de la période	(2 592 899)	(2 157 729)
- Dotations de la période	2 174 593	2 174 413
<u>Solde en fin de période</u>	<u>9 210 579</u>	<u>9 628 885</u>

8.4 Produits réservés

Les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés à la clôture de l'exercice, sont déduits des comptes de produits et classés sous la rubrique « Produits réservés ».

Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

Les mouvements intervenus sur ce poste sont indiqués ci-après :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Solde en début de période	2 473 440	3 122 648
- Transferts en produits de la période	(370 949)	(344 719)
- Annulations suite à la radiation des créances	(364 904)	(727 770)
- Produits réputés réservés en fin de période	336 358	423 281
<u>Solde en fin de période</u>	<u>2 073 945</u>	<u>2 473 440</u>

Note 8 (Suite) : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupant	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers	161 487 375	28 453 587	1 019 076	713 030	715 156	192 388 224
Contrats en cours de MEF	263 765	0	0	0	0	263 765
Contrats suspendus	0	0	0	0	6 623 752	6 623 752
Impayés	1 096 541	3 318 233	451 577	626 060	10 175 200	15 667 611
Autres créances	15 082	29 965	25 084	59 359	753 841	883 331
Avances reçues	1 490 944	70	0	0	726 371	2 217 385
ENCOURS GLOBAL	161 371 819	31 801 715	1 495 737	1 398 449	17 541 578	213 609 298
Produits réservés	0	0	72 256	114 888	1 886 801	2 073 945
TOTAL BILAN	161 371 819	31 801 715	1 423 481	1 283 561	15 654 777	211 535 353
Engagements hors bilan sur opérations de leasing mobilier	8 723 896	208 014	0	0	0	8 931 910
Engagements hors bilan sur opérations de leasing immobilier	1 423 361	0	0	0	0	1 423 361
TOTAL HORS BILAN	10 147 257	208 014	0	0	0	10 355 271
TOTAL ENGAGEMENTS	171 519 076	32 009 729	1 423 481	1 283 561	15 654 777	221 890 624
Garanties imputables sur risques encourus	4 691 458	432 700	20 000	62 900	0	5 207 058
Garanties non imputables sur risques encourus	201 858 436	34 727 248	1 606 797	1 411 307	3 398 566	243 002 354
Provisions sur encours financiers	0	0	127	12 058	6 627 139	6 639 324
Provisions sur impayés	0	0	27 842	140 494	9 042 240	9 210 576
TOTAL DE LA COUVERTURE	206 549 894	35 159 948	1 654 766	1 626 759	19 067 945	264 059 312
Leasing immobilier (Décote 50%)	18 044 634	3 314 199	16 391	95 369	2	21 470 595
RISQUES ENCOURUS	148 935 003	28 262 830	1 359 121	972 740	0	179 529 694

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Créances sur cessions d'immobilisations	603 734	883 386
- Avances au personnel	1 600	-
- Crédit de TVA	419 320	-
- Produits à recevoir des tiers	34 171	18 360
- Compte d'attente	523	24 339
- Charges constatées d'avance	355 575	390 174
- Autres comptes débiteurs	198 770	195 723
Total brut	1 613 693	1 511 982
A déduire :		
- Provisions	(124 089)	(110 589)
Montant net	1 489 604	1 401 393

NOTE 10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Actions SICAV	-	3 438 152
- Certificats de Dépôt	500 000	500 000
- Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	85 554	93 057
	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>	<u>585 554</u>	<u>4 031 209</u>

NOTE 11 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Banques	2 261 565	2 557 559
- Caisses	75 565	187 592
	<hr/>	<hr/>
<u>Total</u>	<u>2 337 130</u>	<u>2 745 151</u>

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Capital social	(A)	12 500 000	10 000 000
- Réserve légale	(B)	1 000 000	1 000 000
- Réserve extraordinaire		4 200 000	5 700 000
- Réserves pour réinvestissements		300 000	300 000
- Fonds pour risques généraux		500 000	500 000
- Primes d'émission		2 250 000	2 250 000
- Réserves pour fonds social	(C)	756 649	677 157
- Résultats reportés		432 926	143 921
- Avoirs des actionnaires		-	(65 188)
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>21 939 575</u>	<u>20 505 890</u>
Résultat de l'exercice (1)		3 470 088	2 802 084
		<hr/>	<hr/>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>25 409 663</u>	<u>23 307 974</u>
		<hr/>	<hr/>
Nombre d'actions (2)	(*)	2 500 000	2 500 000

Résultat par action (1) / (2)

1,388

1,121

(A) L'assemblée générale extraordinaire du 26 avril 2007 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action pour la ramener de D : 10 à D : 5 et de porter ainsi, le nombre d'actions composant le capital social de 1.000.000 à 2.000.000 d'actions. Par ailleurs, la même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant égal à D : 5.000.000, et ce, par incorporation de réserves. Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de D : 5.000.000 à la création de 1.000.000 actions nouvelles de D : 5 chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 2.000.000 actions en deux tranches égales de 500.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2007 et le 1er janvier 2009, à raison de :

-- 1 action nouvelle pour 4 anciennes pour la première tranche.
- -1 action nouvelle pour 5 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2007 à D : 12.500.000 composé de 2.500.000 actions d'une valeur nominale de D : 5 libérée en totalité.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son bénéfice distribuable à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le fonds social est constitué par une affectation des résultats de l'exercice et est considéré par la société comme une réserve à caractère non distribuable. Ce montant est utilisé pour accorder des prêts au personnel.

(*) Le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2006 a été ajusté pour tenir compte du fractionnement des actions et de l'attribution d'actions gratuites décidés en 2007.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
AU 31 DECEMBRE 2007
(exprimé en dinars)

NOTE 12 : CAPITAUX PROPRES (suite)

	Capital social	Réserve légale	Réserve extraordinaire	Réserve pour réinvestissement	Primes d'émission	Réserves pour fonds social	Fonds pour risques généraux	Résultats reportés	Actions propres	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2005	10 000 000	1 000 000	5 200 000	300 000	2 250 000	612 965	0	103 362	(154 201)	2 468 527	21 780 653
Affectations approuvées par l'A.G.O du 18 avril 2006			500 000			60 000	500 000	1 408 527		(2 468 527)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2005								(1 400 000)			(1 400 000)
Dividendes sur actions propres								12 008			12 008
Divers						4 192					4 192
Rachat d'actions propres									(10 672)		(10 672)
Cession d'actions propres								20 024	99 685		119 709
Bénéfice net de l'exercice 2006										2 802 084	2 802 084
Solde au 31 Décembre 2006	10 000 000	1 000 000	5 700 000	300 000	2 250 000	677 157	500 000	143 921	(65 188)	2 802 084	23 307 974
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26 avril 2007			1 000 000			75 000		1 727 084		(2 802 084)	0
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 26 avril 2007	2 500 000		(2 500 000)								0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2006								(1 500 000)			(1 500 000)
Divers						4 492					4 492
Cession d'actions propres								61 919	65 188		127 107
Bénéfice net de l'exercice 2007										3 470 088	3 470 088
Solde au 31 décembre 2007	12 500 000	1 000 000	4 200 000	300 000	2 250 000	756 649	500 000	432 926	0	3 470 088	25 409 663

NOTE 13 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursement de la période	Fin de période		
							Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING									
BILLETS DE TRESORERIE									
SANADETT	2 000 000	6,20%	En bloc le 04/06/2008	2 000 000	-	-	2 000 000	-	2 000 000
SICAV AMEN	1 000 000	6,20%	En bloc le 04/06/2009	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-
SICAV AMEN	1 000 000	6,20%	En bloc le 11/06/2009	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-
AXIS	1 200 000	6,30%	En bloc le 29/06/2009	1 200 000	-	-	1 200 000	1 200 000	-
Sous-total				5 200 000	-	-	5 200 000	3 200 000	2 000 000
CERTIFICATS DE LEASING									
Certificat N°1 BEST BANK	2 000 000	6,30%	En bloc le 24/05/2009	2 000 000	-	-	2 000 000	2 000 000	-
Certificat N°2 BEST BANK	1 000 000	6,30%	En bloc le 31/05/2009	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000	-
Certificat N°3 BEST BANK	2 000 000	6,30%	En bloc le 21/09/2009	2 000 000	-	-	2 000 000	2 000 000	-
Certificat N°4 BEST BANK	3 000 000	6,49%	En bloc le 22/05/2010	-	3 000 000	-	3 000 000	3 000 000	-
Certificat N°5 BEST BANK	1 000 000	6,48%	En bloc le 31/07/2010	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
Certificat N°6 BEST BANK	1 000 000	6,51%	En bloc le 03/09/2010	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-
Sous-total				5 000 000	5 000 000	-	10 000 000	10 000 000	-
Total des BILLETS DE TRESORERIE & CERTIFICATS DE LEASING				10 200 000	5 000 000	-	15 200 000	13 200 000	2 000 000

NOTE 13 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements de la période	Fin de période		
							Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
CREDITS BANCAIRES									
BANQUES LOCALES									
B.I.A.T (05/2001)	5 000 000	TMM+1.25	Trimestriellement (2001-2008)	1 428 571	-	714 286	714 285	-	714 285
A.T.B (12/2004)	500 000	TMM+1.25	Annuellement (2004-2007)	166 666	-	166 666	-	-	-
UBCI (12/2004)	2 000 000	TMM+1.25	Semestriellement (2004-2006)	500 000	-	500 000	-	-	-
AMEN BANK (10/2006)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2007-2011)	3 000 000	-	600 000	2 400 000	1 800 000	600 000
BTE (10/2006)	3 000 000	6,20%	En bloc le 20/11/2007	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
B.I.A.T (09/2006)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2007-2011)	3 000 000	-	600 000	2 400 000	1 800 000	600 000
B.I.A.T (2007/1)	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
B.T	5 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	5 000 000	-	5 000 000	4 400 000	600 000
A.B.C (2007)	3 000 000	TMM+1.25	Semestriellement (2007-2009)	-	3 000 000	750 000	2 250 000	1 850 000	400 000
ATB (2007)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 000 000	1 000 000
AMEN BANK (2007/1)	2 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	2 000 000	-	2 000 000	500 000	1 500 000
AMEN BANK (2007/2)	3 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	3 000 000	-	3 000 000	2 400 000	600 000
AMEN BANK (2007/3)	2 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000	400 000
BIAT (20007/2)	4 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	4 000 000	-	4 000 000	3 200 000	800 000
BIAT (20007/3)	1 000 000	TMM+1.25	Annuellement (2008-2012)	-	1 000 000	-	1 000 000	800 000	200 000
ATTIJARI BANK	5 000 000	TMM+1.25	Semestriellement (2008-2010)	-	5 000 000	-	5 000 000	3 333 333	1 666 667
Sous-total				11 095 237	33 000 000	6 330 952	37 764 285	27 683 333	10 080 952
BANQUES ETRANGERES									
JEXIMBANK YJ	800 000 000	TMM+0.5	Semestriellement (1999-2011) (a)	3 095 903	-	687 978	2 407 925	1 719 947	687 978
B.E.I EUR	50 000 000	ouvert, fixé par tirage	Semestriellement (2004-2013) (b)	19 894 592	-	3 046 213	16 848 379	13 460 676	3 387 703
Sous-total				22 990 495	-	3 734 191	19 256 304	15 180 623	4 075 681
Total des crédits bancaires				34 085 732	33 000 000	10 065 143	57 020 589	42 863 956	14 156 633

(a) L'Etat Tunisien a consenti le 14 Mai 1998 à la société un financement subsidiaire sur le prêt J.EXIM BANK du 27 Mai 1997 .

Le financement a été consenti en dinar tunisien pour l'équivalent de JPY : 800.000.000, au taux du marché monétaire majoré de 0,5 point sans que ce taux ne soit inférieur au taux d'intérêt applicable au prêt .

(b) la B.E.I a consenti au courant de l'exercice 2004 et 2005 un financement subsidiaire sur le crédit global, accordé dans le cadre du programme EUROMED II .

Le financement a été consenti en dinar tunisien, débloqué en quatre tranches, respectivement pour l'équivalent de EURO : 5.000.000 , 4.000.000 , 2.000.000 et 2.095.600, à un taux fixe ouvert lors de chaque tirage chaque tirage majoré d'une prime de couverture du risque de change de 3% calculé sur la base des intérêts payés à chaque échéance.

NOTE 13 : EMPRUNTS

TABLEAU DES EMPRUNTS
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2007
(exprimé en dinars)

DESIGNATION	Montant du crédit	Taux d'intérêts	Modalités de remboursement	Solde en début de période	Utilisations	Remboursement de la période	Fin de période		
							Solde	échéances à plus d'un an	échéances à moins d'un an
EMPRUNTS OBLIGATAIRES									
CIL 2002/1	15 000 000	TMM+1,25%	Annuellement (2003-2007)	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
CIL 2002/2	15 000 000	TMM+1,25% ou Fixe 7,50%	Annuellement (2005-2009)	9 000 000	-	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
CIL 2002/3	12 000 000	TMM+1,25% ou Fixe 7,50%	Annuellement (2006-2010)	9 600 000	-	2 400 000	7 200 000	4 800 000	2 400 000
CIL 2003/1	15 000 000	TMM+1,25% ou Fixe 7,00%	Annuellement (2006-2010)	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
CIL 2004/1	15 000 000	TMM+1,25% ou Fixe 7,00%	Annuellement (2007-2011)	15 000 000	-	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
CIL 2004/2	15 000 000	TMM+1,25% ou Fixe 7,00%	Annuellement (2006-2010)	12 000 000	-	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
CIL 2005/1	15 000 000	TMM+1,25% ou Fixe 7,00%	Annuellement (2008-2012)	15 000 000	-	-	15 000 000	12 000 000	3 000 000
CIL 2007/1	15 000 000	TMM+1,25% ou Fixe 6,25%	Annuellement (2009-2013)	-	15 000 000	-	15 000 000	15 000 000	-
<u>Total des emprunts obligataires</u>				75 600 000	15 000 000	17 400 000	73 200 000	55 800 000	17 400 000
TOTAL GENERAL				119 885 732	53 000 000	27 465 143	145 420 589	111 863 956	33 556 633

**NOTE 14 : AUTRES
PASSIFS FINANCIERS**

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	5 207 058	4 200 688
- Autres dépôts et cautionnements reçus	8 225	8 225
<u>Total</u>	<u>5 215 283</u>	<u>4 208 913</u>

NOTE 15 : PROVISIONS

Les provisions se détaillent par nature comme suit :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Provisions pour risques et charges	1 780 000	1 780 000
<u>Total des provisions</u>	<u>1 780 000</u>	<u>1 780 000</u>

Ce montant constitue une couverture contre des risques inhérents à une affaire en contentieux.

NOTE 16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
<i>Fournisseurs d'exploitation</i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	170 319	58 720
<u>Sous total</u>	<u>170 319</u>	<u>58 720</u>
<i>Fournisseurs d'immobilisations</i>		
- Factures d'achats d'immobilisations	3 908 527	1 540 067
- Effets à payer	4 988 623	2 298 477
- Retenue de garantie	152 565	52 201
- Factures non parvenues	245 220	-
<u>Sous total</u>	<u>9 294 935</u>	<u>3 890 745</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>9 465 254</u>	<u>3 949 465</u>

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	2 217 385	1 539 463
- Personnel, provisions pour congés payés	182 148	171 734
- Personnel, autres charges à payer	165 038	155 394
- Etat, retenues sur salaires	20 791	16 371
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	182 002	8 326
- Etat, retenues au titre de la plus-value immobilière	33 875	6 250
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider	153 279	117 438
- Etat, TVA à payer	-	530 768
- Etat, autres impôts et taxes à payer	7 014	6 636
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges	5 464	5 152
- Actionnaires, dividendes à	2 414	14 447

(voir note 28)

payer		
- C.N.S.S	68 707	64 309
- CAVIS	6 749	5 982
- CNAM	1 579	-
- Assurance groupe	12 319	10 984
- Autres comptes créditeurs	128 694	72 113
- Organismes sociaux, charges sociales sur congés payés et autres charges	31 833	28 931
- Prestataires Recouvrement	104 130	52 783
- Diverses Charges à payer	117 929	130 078
- Produits constatés d'avance	5 256 565	3 036 846
- Autres produits constatés d'avance	6 515	15 515
<u>Total</u>	<u>8 704 430</u>	<u>5 989 520</u>

NOTE 18 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Echéances à moins d'un an sur emprunts obligataires	17 400 000	17 400 000
- Echéances à moins d'un an sur crédits des banques locales	10 080 952	5 580 952
- Echéances à moins d'un an sur crédits des banques étrangères	4 075 681	3 734 191
- Billets de trésorerie et certificats de leasing, échéant à moins d'un an	2 000 000	-
<u>Sous total (voir note 13)</u>	<u>33 556 633</u>	<u>26 715 143</u>
- Billets de trésorerie	15 050 000	16 700 000
- Ligne d'avance	2 000 000	-
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	1 618 797	2 152 910
- Intérêts courus sur crédits des banques locales	655 405	220 830
- Intérêts courus sur crédits des banques étrangères	139 023	167 655
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	178 325	198 203
- Intérêts courus sur certificats de leasing	298 225	148 093
- Commissions courues en couverture du risque de change	65 027	77 209
- Autres commissions courues	-	5 098
<u>Total</u>	<u>53 561 435</u>	<u>46 385 141</u>

**NOTE 19 : PRODUITS
D'EXPLOITATION**

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

		31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
			(*)
- Loyers du matériel en leasing		88 478 050	76 112 497
- Loyers de l'immobilier en leasing		14 177 659	11 652 484
- Préloyers		142 102	82 116
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A)	<u>102 797 811</u>	<u>87 847 097</u>
- Intérêts de retard		867 367	923 730
- Intérêts sur report et arrangement		-	2 523
- Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles		94 561	58 289
- Produits nets sur cession d'immobilisations en leasing		152 222	126 444
- Autres		276 504	251 837
<u>Total des autres produits</u>		<u>1 390 654</u>	<u>1 362 823</u>
- Transferts en produits de la période			
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs		268 437	175 681
Intérêts de retard antérieurs		102 511	169 038
- Produits réputés réservés en fin de période			
Intérêts inclus dans les loyers		(233 460)	(304 106)
Intérêts de retard		(102 897)	(119 175)
<u>Variation des produits réservés</u>		<u>34 591</u>	<u>(78 562)</u>
A déduire :			
- Dotations aux amortissements des Immobilisations en location	(B)	(83 800 244)	(70 624 344)
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>20 422 812</u>	<u>18 507 014</u>
- Encours financiers . Au début de la		152 313 585	136 821

période			130
. A la fin de la période		192 651 992	152 313 585
. Moyenne ajustée	(D)	165 827 000	144 567 358
- Produits de la période	(A) - (B) = (C)	18 997 567	17 222 753
- Taux moyen	(C) / (D)	11,46%	11,91%

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

		31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Intérêts des emprunts obligataires		4 731 756	5 833 682
- Intérêts des crédits des banques locales		1 728 835	363 723
- Intérêts des crédits des banques étrangères		1 421 284	1 561 677
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts		102 980	116 856
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	(A)	<u>7 984 855</u>	<u>7 875 938</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs		(28 030)	(17 792)
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement		1 862 837	1 113 646
- Autres charges financières		7 721	504
<u>Total des autres charges financières</u>		<u>1 842 528</u>	<u>1 096 358</u>
<u>Total général</u>		<u>9 827 383</u>	<u>8 972 296</u>
- Encours des emprunts (bancaires et obligataires)			
. Au début de l'exercice		109 685 731	121 315 603
. A la fin de l'exercice		130 220 589	109 685 731
. Moyenne	(B)	119 953 160	115 500 667
- Taux moyen (A) / (B)		6,66%	6,82%

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme

suit :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Intérêts des comptes courants	13 343	20 191
- Plus values sur cession des titres immobilisés	43 343	-
- Dividendes	155 962	60 510
- Revenus des titres SICAV	33 529	78 513
- Autres produits financiers	30 069	69 777
<u>Total</u>	<u>276 246</u>	<u>228 991</u>

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Salaires et compléments de salaires	1 524 745	1 416 099
- Charges connexes aux salaires	104 279	67 108
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	269 698	241 289
- Autres charges sociales	67 340	63 107
<u>Total</u>	<u>1 966 062</u>	<u>1 787 603</u>

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	<u>31 Décembre 2007</u>	<u>31 Décembre 2006</u>
- Achat de matières et fournitures	125 619	113 547
<u>Total des achats</u>	<u>125 619</u>	<u>113 547</u>
- Sous-traitance générale	10 178	14 667
- Locations	57 081	52 636
- Entretien et réparations	85 559	71 997
- Primes d'assurances	35 099	32 972
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>187 917</u>	<u>172 272</u>

- Personnel extérieur à l'entreprise	102 683	91 612
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	144 473	139 278
- Publicités, publications, relations publiques	135 829	127 909
- Déplacements, missions et réceptions	39 632	14 704
- Frais postaux et de télécommunications	114 973	92 932
- Services bancaires et assimilés	139 852	101 642
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>677 442</u>	<u>568 077</u>
- Jetons de présence	47 000	25 500
<u>Total des charges diverses</u>	<u>47 000</u>	<u>25 500</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	45 211	43 158
- T.C.L	100 000	60 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	42 615	32 991
- Autres impôts et taxes	8 062	8 375
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>195 888</u>	<u>144 524</u>
<u>Total général</u>	<u>1 233 866</u>	<u>1 023 920</u>

NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de résorptions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	5 494	615
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	476 248	463 864
- Dotations aux résorptions des charges à répartir	4 667	3 027
<u>Total</u>	<u>486 409</u>	<u>467 506</u>

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de

provisions se détaillent ainsi :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle	4 315 315	3 876 547
- Dotations aux provisions complémentaires pour risques sur la clientèle	-	220 000
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 211 705)	(985 115)
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-	(220 000)
- Créances radiées	3 481 806	4 080 772
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(3 112 792)	(3 353 002)
- Transfert en produits de la période		
* Intérêts inclus dans les loyers antérieurs suite à la radiation des créances	(266 418)	(648 820)
* Intérêts de retard antérieurs suite à la radiation des créances	(98 486)	(78 950)
<u>Total</u>	<u>3 107 720</u>	<u>2 891 432</u>

NOTE 26 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
		(*)
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	267 631	103 263
- Autres gains sur éléments exceptionnels	125 687	88 712
<u>Total</u>	<u>393 318</u>	<u>191 975</u>

(*) : Retraité pour les besoins de la comparaison

NOTE 27 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	932	63 145
- Charges nettes sur cessions des valeurs mobilières	124 843	49 025

- Pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	12 306	567
<u>Total</u>	<u>138 081</u>	<u>112 737</u>

NOTE 28 : IMPOTS SUR LES SOCIETES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
Bénéfice comptable	4 296 355	3 548 946
A réintégrer		
- Amortissements financiers	-	10 248
- Dotations aux provisions sur la clientèle	4 315 315	4 096 547
- Dotations aux provisions des autres actifs courants	13 500	45 589
- Dotations aux provisions sur les titres de participation	23 000	80 000
- Reprises sur provisions fiscales 2003	-	3 702 903
- Reprises sur provisions fiscales 2004	4 250 234	1 224 850
- Reprises sur provisions fiscales 2005	1 037 946	1 573 877
- Reprises sur provisions fiscales 2006	1 894 378	-
- Provisions pour congés payés 2007 / 2006	182 148	171 734
- Moins value sur cession des actions SICAV	124 843	-
- Diverses charges non déductibles	32 813	48 375
A déduire		
- Provisions fiscales 2004 / 2003 pour affaires en cours	2 858 061	2 163 513
- Reprises sur provisions comptables	4 544 497	4 560 168
- Provisions pour congés payés 2006 / 2005	171 734	158 439
- Dividendes	155 962	60 510
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>8 440 278</u>	<u>7 560 439</u>
Provisions pour créances douteuses (100%)	4 315 315	3 876 549
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>4 124 963</u>	<u>3 683 894</u>

Réinvestissements exonérés

* Société Nouvelles des Accumulateurs NOUR	400 000	800 000
* Société de Promotion Immobilière SIDI AMEUR	150 000	750 000
* Société KOKET	750 000	-
* Société FORAKEN	194 200	-
* Société MINEREAUX BROYES DU SUD	150 000	-
* Société AROMA INDUSTRIES	120 000	-

Bénéfice imposable

2 360 763

2 133 894

Impôt sur les sociétés (au taux de 35%)

826 267

746 862

A imputer

- Acomptes provisionnels
- Retenues à la source

672 176

628 940

812

484

Impôt à payer (Report d'impôt)

153 279

117 438

NOTE 29 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

		31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Clients et comptes rattachés en début de période	+ Note 8	18 022 876	19 294 772
- Clients et comptes rattachés en fin de période	- Note 8	(16 550 942)	(18 022 876)
- Clients avances et comptes reçus en début de période	- Note 17	(1 539 463)	(2 136 980)
- Clients avances et acomptes reçus en fin de période	+ Note 17	2 217 385	1 539 463
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	- Note 14	(4 208 913)	(3 411 930)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+ Note 14	5 215 283	4 208 913
- Produits constatés d'avance en début de période	- Note 17	(3 036 846)	(2 646 578)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ Note 17	5 256 565	3 036 846
- TVA collectée	+ Note 19	16 210 479	13 289 781
- Revenus bruts de l'exercice	+ Note 19	102 797 811	87 847 097
- Autres produits d'exploitation	+ Note 19	1 390 654	1 362 823

- Créances virées en pertes	-	Note 25	(3 481 806)	(4 080 772)
- Encours financiers virés en pertes	+	Note 5	1 290 966	2 628 599
- Plus / Moins valeurs sur relocations	-	Note 5	(212 819)	(50 070)
- Plus / Moins valeurs sur transferts	-	Note 5	(131 386)	85 073
<u>Encaissements reçus des clients</u>			<u>123 239 844</u>	<u>102 944 161</u>

NOTE 30 : SOMMES VERSES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	Note 9	-	-
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	Note 9	1 600	-
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	Note 16	58 720	28 327
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	Note 16	(170 319)	(58 720)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	Note 17	171 734	158 439
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	Note 17	(182 148)	(171 734)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	Note 17	155 394	148 166
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	Note 17	(165 038)	(155 394)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	Note 17	16 371	20 108
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	Note 17	(20 791)	(16 371)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	Note 17	8 326	12 215
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	Note 17	(182 002)	(8 326)
- C.N.S.S en début de période	+	Note 17	64 309	65 157
- C.N.S.S en fin de période	-	Note 17	(68 707)	(64 309)
- CAVIS en début de période	+	Note 17	5 982	9 979
- CAVIS en fin de période	-	Note 17	(6 749)	(5 982)

- CNAM en début de période	+	Note 17	-	-
- CNAM en fin de période	-	Note 17	(1 579)	-
- Assurance groupe en début de période	+	Note 17	10 984	9 079
- Assurance groupe en fin de période	-	Note 17	(12 319)	(10 984)
- Organismes sociaux, autres charges en début de période	+	Note 17	28 931	26 341
- Organismes sociaux, autres charges en fin de période	-	Note 17	(31 833)	(28 931)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	Note 17	130 078	80 068
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	Note 17	(117 929)	(130 078)
- TVA, payée sur biens et services	+		158 732	98 212
- Charges de personnel	+	Note 22	1 966 062	1 787 603
- Autres charges d'exploitation	+	Note 23	1 233 866	1 023 920
- Impôts et taxes	-	Note 23	(195 888)	(144 524)
- Charges à répartir	+	Note 7	19 001	-
<u>Sommes versées aux fournisseurs et au personnel</u>			<u>2 874 788</u>	<u>2 672 261</u>

NOTE 31 : INTERETS PAYES

			31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Frais d'émission d'emprunts	+	Note 7	124 883	-
- Intérêts comptabilisés d'avance en début de période	-	Note 9	(390 174)	(391 958)
- Intérêts comptabilisés d'avance en fin de période	+	Note 9	355 575	390 174
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	+	Note 18	2 152 910	2 774 949
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	-	Note 18	(1 618 797)	(2 152 910)
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en début de période	+	Note 18	220 830	131 800
- Intérêts courus sur emprunts bancaires en fin de période	-	Note 18	(655 405)	(220 830)

- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 18	167 655	183 874
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 18	(139 023)	(167 655)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	Note 18	198 203	-
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	Note 18	(178 325)	(198 203)
- Intérêts courus sur certificats de leasing en début de période	+	Note 18	148 093	-
- Intérêts courus sur certificats de leasing en fin de période	-	Note 18	(298 225)	(148 093)
- Commissions courus sur emprunts étrangers en début de période	+	Note 18	77 209	78 096
- Commissions courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	Note 18	(65 027)	(77 209)
- Commissions courus sur emprunts bancaires en début de période	+	Note 18	5 098	-
- Commissions courus sur emprunts bancaires en fin de période	-	Note 18	-	(5 098)
- Charges financières	+	Note 20	9 827 383	8 972 296
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	Note 20	(102 980)	(116 856)
<u>Intérêts payés</u>			<u>9 829 883</u>	<u>9 052 377</u>

NOTE 32 : IMPOTS PAYES

			31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider début de période	+	Note 17	117 438	114 899
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider fin de période	-	Note 17	(153 279)	(117 438)
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	Note 17	6 636	6 041
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	Note 17	(7 014)	(6 636)
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en début de période	+	Note 17	5 152	4 753
- Etat, charges fiscales sur congés payés et autres charges en fin de période	-	Note 17	(5 464)	(5 152)
- TVA payée	+		1 779 371	2 826 541

- Impôts et taxes	+	Note 23	195 888	144 524
- Impôts sur les bénéfices	+	Note 28	826 267	746 862
<u>Impôts payés</u>			<u>2 764 995</u>	<u>3 714 394</u>

**NOTE 33 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE
L'ACQUISITION
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET
INCORPORELLES**

			31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	+	Note 16	3 890 745	3 797 298
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	-	Note 16	(9 294 935)	(3 890 745)
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	Note 3	15 431	1 050
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	Note 4	1 087 520	698 812
- Investissements en Immobilisations destinées à la location	+	Note 5	132 141 798	92 041 153
- TVA sur Investissements	+		15 222 465	10 053 713
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en début de période	+	Note 17	6 250	1 500
- Etat, retenues sur plus-value immobilière en fin de période	-	Note 17	(33 875)	(6 250)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>143 035 399</u>	<u>102 696 531</u>

**NOTE 34 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE
LA CESSION
D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET
INCORPORELLES**

			31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Créances sur cessions d'immobilisations début période	+	Note 9	883 386	675 255
- Créances sur cessions d'immobilisations fin période	-	Note 9	(603 734)	(883 386)

- Cessions d'immobilisations à la VR	+	Note 5	121 665	91 521
- Cessions anticipées d'immobilisations	+	Note 5	6 194 622	5 664 482
- Plus-values sur Cessions anticipées	+	Note 26	0	0
- Moins-values sur Cessions d'immobilisations	-	Note 27	(932)	(63 145)
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	Note 4	162 982	414 649
- Immobilisations mises en rebut	+	Note 4	25	666
- Produits nets sur cessions d'immobilisations, autres que destinées à la location	+	Note 26	267 631	103 263
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>			<u>7 025 645</u>	<u>6 003 305</u>

NOTE 35 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	Note 6	750 000	800 000
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice	+		106 505	175 900
- Dépôts et cautionnements versés au cours de l'exercice	+	Note 6	-	1 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>			<u>856 505</u>	<u>976 900</u>

NOTE 36 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSON D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

			31 Décembre 2007	31 Décembre 2006

- Créances sur cession de valeurs mobilières début de période	+	Note 10	-	386 323
- Créances sur cession de valeurs mobilières en fin de période	-	Note 10	-	-
- Titres de participation cédés au cours de l'exercice	+	Note 6	266 660	-
- Remboursements sur prêts au personnel	+		110 155	137 873
- Charges nettes sur cessions de titres	-	Note 27	-	-
- Produits nets sur cessions de titres immobilisées	+	Note 21	43 343	-
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>				
			<u>420 158</u>	<u>524 196</u>

NOTE 37 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

			31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Dividendes	+	Note 12	1 500 000	1 387 992
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	Note 17	14 447	14 433
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	Note 17	(2 414)	(14 447)
- Intérêts des prêts sur fonds social	-	Note 12	(4 492)	(4 192)
<u>Dividendes et autres distributions</u>				
			<u>1 507 541</u>	<u>1 383 786</u>

NOTE 38 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

			31 Décembre 2007	31 Décembre 2006
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	Note 9	18 360	9 320
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	Note 9	(34 171)	(18 360)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	Note 9	195 723	279 324
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	Note 9	(198 770)	(195 723)

- Comptes d'attente en début de période	+	Note 9	24 339	47 785
- Comptes d'attente en fin de période	-	Note 9	(523)	(24 339)
- Placements monétaires en début de période	+	Note 10	3 938 152	6 262 890
- Placements monétaires en fin de période	-	Note 10	(500 000)	(3 938 152)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	Note 17	(124 896)	(107 999)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	Note 17	232 824	124 896
- Autres produits constatés d'avance en début de période	-	Note 17	(15 515)	-
- Autres produits constatés d'avance en fin de période	+	Note 17	6 515	15 515
- Produits des placements (hors plus values de cessions)	+	Note 21	232 903	228 991
- Charges nettes sur cessions de titres de placement	-	Note 27	(124 843)	(49 025)
- Autres gains ordinaires	+	Note 26	125 687	88 712
- Autres pertes ordinaires	-	Note 27	(12 306)	(567)
<u>Autres flux de trésorerie</u>			<u>3 763 479</u>	<u>2 723 268</u>

Informations supplémentaires aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2007

APPLICATION DE LA CIRCULAIRE N° 91-24 DE LA BCT EN MATIERE DE DIVISION, COUVERTURE DES RISQUES ET SUIVI DES

ENGAGEMENTS

Note 1 : Application de l'article 1^{er} de la circulaire N° 91-24 :

- Le montant total des risques encourus sur les bénéficiaires dont le risque est supérieur ou égal à 5% des fonds propres de l'établissement est inférieur à 5 fois les fonds propres nets, en effet :

Total du risque encouru sur les bénéficiaires dont le risque dépasse 5% des fonds propres nets 16 089 978

5 fois les fonds propres nets 116 031 695

- Le montant total du risque encouru sur les bénéficiaires dont le risque est supérieur ou égal à 15% des fonds propres de l'établissement est inférieur à 2 fois les fonds propres nets, en effet :

Total du risque encouru sur les bénéficiaires dont le risque dépasse 15% des fonds propres nets 3 926 363

2 fois les fonds propres nets 46 412 678

Conclusion : Article 1 respecté.

Note 2 : Respect des dispositions de l'article 2 de la circulaire N° 91-24 :

Les risques encourus sur un même bénéficiaire sont inférieurs à 25 % des fonds propres nets de l'établissement.

Conclusion : Article 2 respecté.

Note 3 : Respect des dispositions de l'article 3 de la circulaire N° 91-24 :

Le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur, les actionnaires dont la participation au capital est supérieure à 10 %, est inférieur 3 fois les fonds propres nets.

Total du risque encouru sur les dirigeants, administrateurs et actionnaires dont la participation au capital est supérieure à 10%	190 134
3 fois les fonds propres nets	69 619 017

Conclusion : Article 3 respecté.

Note 4 : Respect des dispositions de l'article 4 de la circulaire N° 91-24 :

Les fonds propres nets de la Compagnie International de Leasing dépassent 8% de son actif pondéré par les quotités de risque prévues par la Banque Centrale.

En effet le ratio de couverture des risques se présente ainsi :

Les fonds propres nets de base

Capital social	12 500 000
Réserves	6 000 000
Prime d'émission	2 250 000
Fonds social	756 649
Résultats reportés	432 926
Résultat 2007	3 470 088

Sous-total	25 409 663
-------------------	-------------------

diminués :

Rachat de la CIL de ses propres titres	-
Non-valeurs nettes des amortissements	328 324
Dividendes à distribuer en 2008	1 875 000

FONDS PROPRES NETS DE BASE	<u>23 206 339</u>
-----------------------------------	--------------------------

Les fonds propres complémentaires	-
--	----------

FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	=
--------------------------------------	----------

<u>FONDS PROPRES NETS</u>	<u>23 206 339</u>
----------------------------------	--------------------------

Catégorie de l'engagement	Engagement brut	Dépôts affectés	AR	Provisions	Engagement net	Quo tité	Risque
Engagement du bilan							
<i>Crédits à la clientèle</i>							
Opérations de leasing mobilier	164 501 399	565 332	1 668 604	13 280 860	148 986 603	100 %	148 986 603
Opération de leasing immobilier	49 107 899	4 641 726	405 341	2 569 040	41 491 792	50%	20 745 896
Ajustement risques encourus							153 604
<i>Crédits accordés au personnel</i>							
Crédits au personnel destinés à l'habitat	507 880				507 880	50%	253 940
Crédits au personnel hors l'habitat	108 586				108 586	100 %	108 586
Cautionnements versés	3 192				3 192	100 %	3 192
Titres de participations libérées	2 151 478			353 000	1 798 478	100 %	1 798 478
Titres de transactions et de placement	0				0	100 %	0
Placements auprès des banques	500 000				500 000	20%	100 000
Immobilisations nettes des amortissements	6 660 282				6 660 282	100 %	6 660 282
Autres actifs	1 194 374			124 089	1 070 285	100 %	1 070 285
Liquidités	2 337 130				2 337 130	20%	467 426
Engagement hors bilan							
Opérations de leasing mobilier	8 931 910				8 931 910	100 %	8 931 910
Opérations de leasing immobilier	1 423 361				1 423 361	50%	711 681
Crédit documentaire	108 000				108 000	100 %	108 000
Risque encouru							190 099 883
Ratio de solvabilité							12,21%
Ratio de solvabilité de 2006							14,00%

Note 5 : Respect des dispositions de l'article 7 de la circulaire N° 91-24 :

- En vertu de l'article 7 de la circulaire N° 91-24, la CIL doit exiger, pour le suivi de ses concours financiers, un rapport d'audit externe pour les entreprises ayant auprès d'elle un risque dépassant 10 % de ses fonds propres. De même elle doit, exiger de ses clients dont les engagements auprès du système financier dépassent cinq millions de dinars, les états certifiés par un commissaire aux comptes légalement habilité.

Nous avons constaté que la CIL ne dispose pas des états financiers pour toutes les relations visées par l'article 7 ci-dessus mentionné.

- La CIL n'a pas exigé une notation récente pour ses clients non cotées en Bourse et dont les engagements auprès du système financier dépassent vingt cinq millions de dinars.

Note 6 : Classification des engagements :

La méthode de classification des engagements de la compagnie internationale de leasing repose principalement sur l'antériorité de la créance. L'analyse de la situation financière du client n'est pas prise en compte lors de l'évaluation des engagements de la société.

L'affectation des règlements partiels s'effectue en fonction de l'antériorité selon l'ordre de priorité suivant :

- Notes de débits impayées
- Intérêts
- Principal.

En cas de règlement partiel relatif à une cession d'une immobilisation donnée en leasing, le produit de la cession est affecté en premier lieu à la valeur comptable nette de l'immobilisation objet de la cession.

Note 7 : Evaluation des garanties :

Les garanties retenues par la CIL sont constituées principalement de :

- Dépôts de garantie ;
- Hypothèques inscrites conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire N° 91-24 ;
- La valeur du bien donné en location.

Les valeurs des hypothèques sont déterminées par une évaluation individuelle circonstanciée tenant compte des possibilités réelles d'encaissement et notamment de :

- La nature du bien et du titre de propriété ;
- La possibilité de récupération du bien à brève échéance ;
- La situation du client et des arrangements éventuels.

L'évaluation des immobilisations données en leasing s'effectue en appliquant une décote à la valeur d'origine du bien objet de financement. Ces décotes se présentent comme suit :

- Matériel standard	20%
- Matériel spécifique	40%
- Immeubles	5%

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

Engagements hors bilan

I- Engagements donnés

Les principaux engagements donnés se détaillent comme suit :

Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	23.925.915 DT
Engagements sur opérations de leasing	10.355.272 DT
Engagements crédits documentaires	108.000 DT
	<hr/>
Total des engagements donnés	34 389 187 DT

II- Engagements reçus

Les principaux engagements reçus concernent :

- Les hypothèques retenues	1.902.973 DT
- Les hypothèques non retenues	6.597.703 DT
- Les cautions reçues	66.999.517 DT
- Les intérêts à échoir sur crédits de leasing	34.480.893 DT
- La valeur résiduelle des contrats en cours	135.758 DT
- La valeur des biens donnés en leasing après décote	241.433.352 DT
	<hr/>
Total des engagements reçus	351 550 196 DT

Les engagements reçus des banques non résidentes installées à l'étranger s'élèvent au 31 Décembre 2007 à 4.182.500 €

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 216.000.021 et un bénéfice net de D : 3.470.088, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2007, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au

31 Décembre 2007, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications et informations spécifiques

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la CIL eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des nouvelles dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 18 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

BDO AFRIC AUDIT
Adnène ZGHIDI

FINOR
Mustapha MEDHIOUB

RAPPORT SPECIAL

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi N° 2001-65 relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées :

Crédit à la société AGRO-SERVICES

Le conseil d'administration réuni le 22 Mai 2003 a entériné la décision de la Direction Générale relative à l'octroi à la société AGRO-SERVICES, d'un crédit de 180.000 DT pour l'acquisition d'un terrain ayant fait l'objet d'hypothèque au profit de la CIL. Les conditions de taux d'intérêt seront définitivement arrêtées en fonction de la plus ou moins value que la société réalisera sur la vente dudit terrain.

Il est à noter que le terrain en question a fait l'objet d'une promesse de vente pour 140.000 DT avec encaissement d'une avance de 30.000 DT portée au crédit du compte courant de la société AGRO-SERVICES. Le solde de ce compte s'élève au 31 Décembre 2007 à 201 534 DT et a été provisionné à concurrence de 92.000 DT.

Par ailleurs, la CIL a constaté, parmi ses produits de 2007, des intérêts pour un montant de 13.343 DT.

De notre côté, nos investigations n'ont pas révélé d'autres conventions rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 18 mars 2008

Les Commissaires aux Comptes

BDO AFRIC AUDIT
Adnène ZGHIDI

FINOR
Mustapha MEDHIOUB